

le FiL

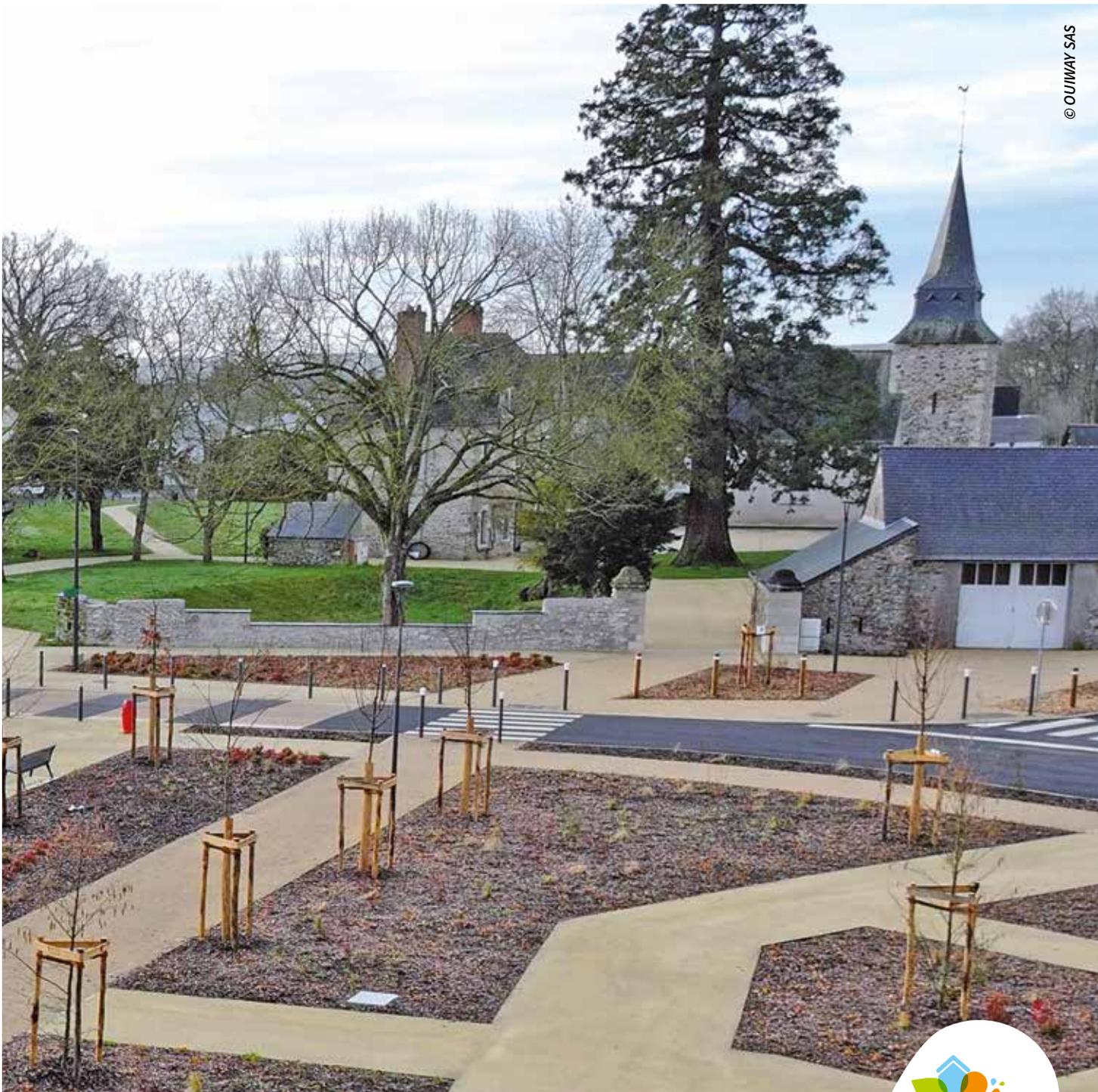
FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
FINANCES

/ p 3-6

| AVRIL 2024 | # 20

© OUIWAY SAS



SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	13
 Culture	14
 Actu des assos	15
 Tribunes	22
 Infos pratiques	22
 Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 700 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Crédits photos :
page de couverture : Drone Formation France,
centre de formation aux métiers du drone
sur l'agglomération d'Angers,
à Saint-Léger-de-Linières. © OUIWAY
Page 11 : © Club photo 24x36

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49070 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

édit



Franck POQUIN,
Maire

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance pour diriger et gérer notre commune de Saint-Léger-de-Linières. Cette période s'achèvera en mars 2026, si bien que nous entrons déjà dans le dernier tiers de notre mandat municipal.

Administrer une collectivité consiste à la fois :

- à lui donner les moyens de fonctionner au quotidien, tant en termes de ressources humaines que de matériels et bâtiments en bon état d'usage,
- à investir sur des projets permettant d'offrir de nouveaux services aux habitants, en rendant la commune toujours plus attractive.

Ces deux actions complémentaires doivent être réalisées dans le cadre des moyens financiers dont nous disposons. En d'autres termes, il nous faut faire des choix car tout ne peut être mis en œuvre en même temps.

Cette recherche d'équilibre correspond exactement à l'enjeu de la construction d'un budget communal.

Parmi tous les projets que nous avons proposés dans notre programme, il nous reste à ce jour, à réceptionner les travaux de déploiement de la vidéoprotection et du bâtiment des services techniques.

Parallèlement, nous engageons les réflexions sur l'habitat senior. Subsiste le cas particulier des cheminements doux.

La création d'une piste cyclable a été validée par Angers Loire Métropole. La première phase de construction entre Angers (Patton) jusqu'à la rue de la Liberté (au niveau du centre commercial Leclerc) à Saint-Jean-de-Linières devrait démarrer cette année et les études de faisabilité pour la portion entre la rue de la Liberté et la mairie de Saint-Léger-des-Bois sont lancées.

Nous avons également budgété des moyens pour sécuriser les cheminements de la rue des Fouquetteries, de la route de la Forêt et du hameau de Bel Air jusqu'au Centre commercial Leclerc. Il nous faudra cependant lutter contre les lourdeurs administratives, si bien décrites par la presse, et si réelles dans notre quotidien d'élus.

Nous entamons le troisième tiers de notre mandat mais nous sommes toujours autant résolu à mener tous nos projets à terme.

FINANCES

Une situation financière saine permettant l'autofinancement des investissements

Les orientations budgétaires présentées et discutées lors de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2024 ont été retranscrites dans le budget 2024.

Le 22 février, le conseil municipal a voté le budget 2024 et approuvé les résultats de 2023.

Un volume important d'investissements a été engagé en 2023 dont 1 692 493 € comptabilisés sur l'année. Certains programmes vont se poursuivre en 2024, ils constituent les « restes à réaliser » pour un montant de 1 594 000 €. Par ailleurs, de nouveaux investissements ont été inscrits au budget pour 984 000 €.



Épargne nette corrigée

669 859 €

Taux d'épargne nette

17,04 %

(moyenne des communes comparables : 12,33%)

COMPTE FINANCIER 2023

La commune a été retenue par les services de l'État pour l'application du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 dès 2023 et une expérimentation du Compte Financier Unique (C.F.U) en 2024.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion. Un double objectif est poursuivi, la simplification des procédures et la fiabilisation de la qualité des comptes.

• DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DYNAMIQUES

Les recettes de fonctionnement augmentent grâce notamment aux recettes fiscales, sans augmentation de la fiscalité communale depuis 2019.

La commune est attrayante, de nouvelles habitations sont construites, des programmes immobiliers se concrétisent et de nouvelles entreprises s'implantent sur le territoire, générant des recettes supplémentaires.

• DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Malgré un contexte inflationniste, l'augmentation des charges de fonctionnement a été contenue.

Par ailleurs, la restructuration des services dans le cadre de la commune nouvelle et de la réorganisation des services périscolaires (cuisine centrale notamment) est maintenant achevée. Cette rationalisation a permis d'adapter au plus juste les effectifs en fonction de cette nouvelle organisation.

• LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement provient des excédents dégagés par la section de fonctionnement (recettes et dépenses courantes)

Recettes réelles* de fonctionnement (RRF)	+ 4 077 120 €
Dépenses réelles* de fonctionnement (DRF)	- 3 069 818 €
Épargne brute	= 1 007 302 €
Remboursement du capital des emprunts	- 192 222 €
Épargne nette (capacité d'autofinancement)	= 815 080 €
Recettes exceptionnelles – dépenses exceptionnelles	- 145 221 €
Épargne nette corrigée (capacité d'autofinancement)	= 669 859 €

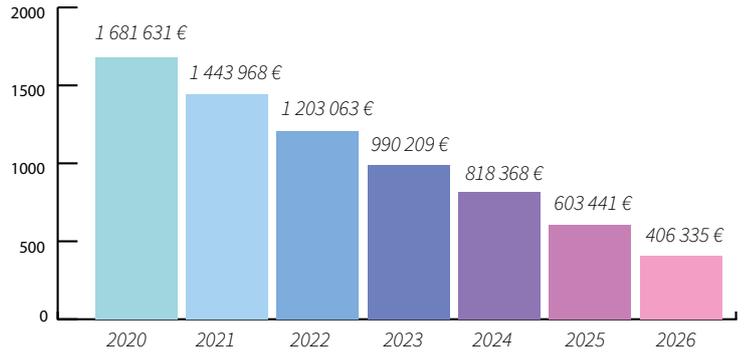
(*sans report des excédents de fonctionnement et opérations d'ordre)

L'épargne nette, corrigée des recettes et dépenses exceptionnelles de l'année, traduit la capacité de la commune à financer les investissements nouveaux sans avoir nécessairement recours à l'emprunt ou à la hausse de la fiscalité. Cet indicateur a progressé significativement cette année.

• LA DETTE

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2023 et n'est prévu pour 2024. Ainsi le profil de désendettement de la commune se poursuit comme suit.

Au 1^{er} janvier 2024, la dette de la commune s'élève à 818 368 €, elle sera de 603 441 € à la fin de l'année. La dette par habitant est de 211 €, ratio très inférieur à la moyenne nationale des communes de la même strate, soit 726 € (dernier chiffre connu 2022).



• LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

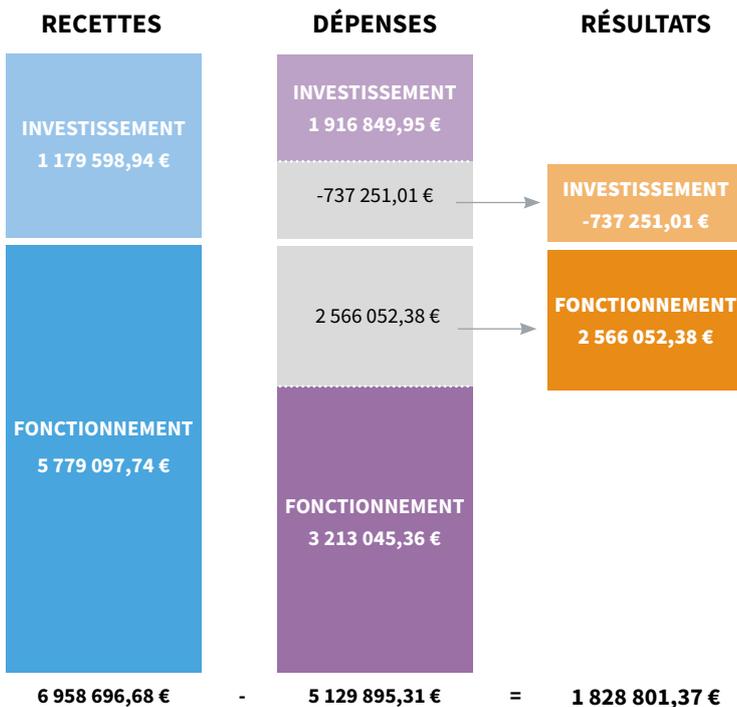
La section d'investissement comptabilise les travaux importants et les acquisitions d'équipements. Ces dépenses viennent accroître le patrimoine de la commune et valoriser l'existant. **Elles s'établissent à 1 692 493 € en 2023.**

Ces dépenses d'investissements se répartissent, pour l'essentiel, comme suit :

- Rénovation salle de sport Linériis :406 300 €
- Fin des travaux de la bibliothèque :265 000 €
- Place de la Croisée :257 800 €
- Acquisition de véhicules et de matériel :125 400 €
- Halle multi-activités :111 200 €
- Terrain multi-sports Saint-Léger-des-Bois :102 800 €
- Fin des aménagements secteur Brossais-Jardinets : 63 000 €
- Groupe scolaire Claude Debussy :49 400 €
- Groupe scolaire des Grands Chênes :27 800 €
- Pare ballons stade :25 700 €
- Aménagements divers (parking, cimetière) :20 400 €
- Nouveau centre technique municipal (études) :14 900 €

SYNTHÈSE :

La synthèse du compte financier de l'année 2023, avec les excédents de fonctionnement reportés et les opérations d'ordre (écritures techniques comptables) s'établit comme suit :



Les excédents dégagés constituent une réserve pour financer les besoins en investissements



© OUIWAY SAS

Budget 2024

Le budget primitif de l'année 2024 s'inscrit à nouveau dans un contexte d'incertitudes en matière de croissance et d'inflation. Le budget a donc été conçu selon des hypothèses prudentes afin de maintenir nos capacités d'autofinancement pour les années à venir. 2024 marque une forte accélération des réalisations des investissements qui ont été préparés ou commencés en 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

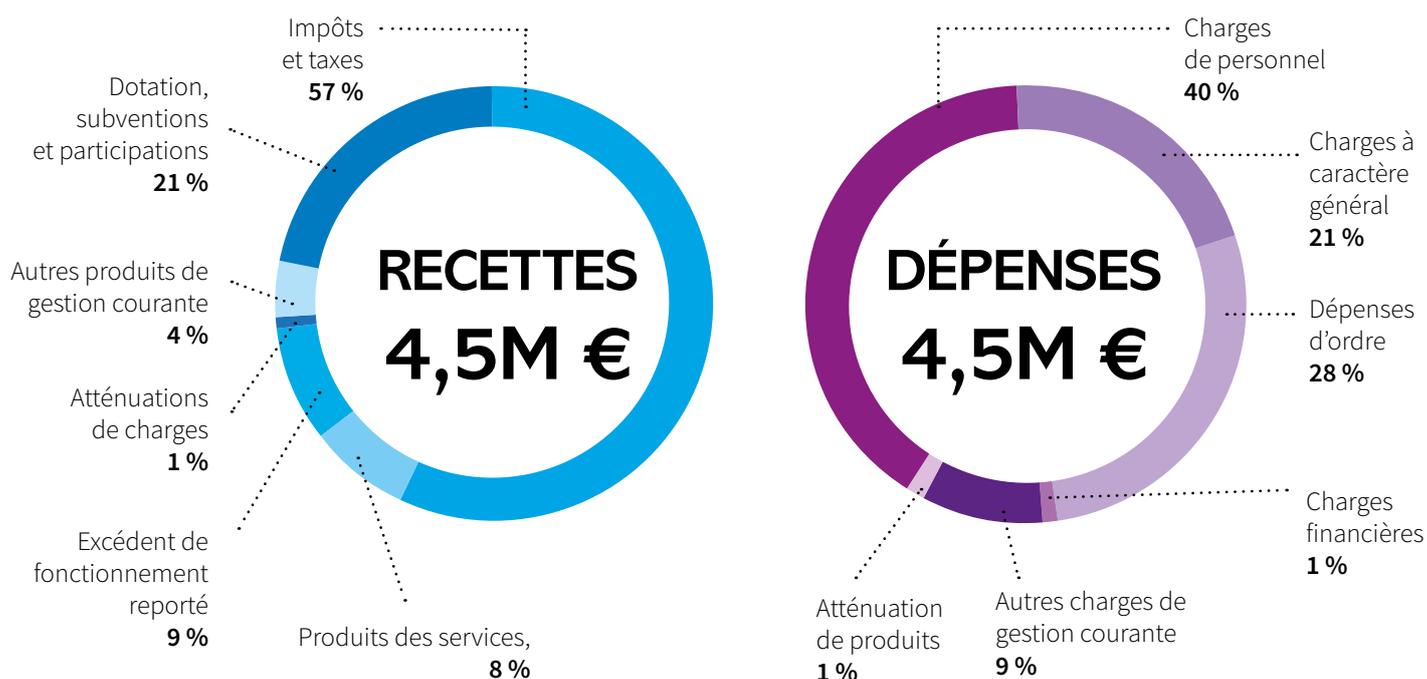
> Budget de fonctionnement en hausse de 7,5 %

- Le poste des frais généraux est augmenté de 18,5 % afin de faire face à des augmentations possibles des prix de l'énergie, gaz et électricité, ainsi qu'à l'inflation générale, mais aussi en raison de l'intégration dans le budget communal de la halle de tennis, jusqu'alors portée par un syndicat intercommunal dissout. Cette salle génère, par ailleurs, une recette de revente d'électricité photovoltaïque importante.
- Pour les charges de personnel, il est prévu une augmentation de 4 %, afin d'anticiper une hausse probable et significative du point d'indice des agents publics.

> Pas de hausse des taux d'imposition

Le conseil municipal ayant voté le maintien des taux d'imposition, l'augmentation des impôts ne proviendra donc que de la seule revalorisation des bases décidée par l'État indexée sur l'inflation.

> RECETTES ET DÉPENSES



SECTION INVESTISSEMENT

Les projets répondent à la volonté d'aménager le territoire pour le bien-être des habitants :

- en assurant leur sécurité,
- en améliorant le cadre de vie : aménagements des lieux de rencontres, espaces sportifs et des espaces publics, au cœur de chaque territoire.

> Des « restes à réaliser » d'un montant de 1 594 000 € TTC

Un volume important d'investissements a été engagé en 2023. Ces programmes vont se poursuivre en 2024. Ils constituent « les restes à réaliser » pour un montant de 1 594 000 €.

Il s'agit pour l'essentiel de la vidéoprotection en cours d'installation, de l'extension du centre technique municipal, de l'aménagement de la place de la Croisée, de l'éclairage du stade de foot, de la rénovation extérieure des commerces de Saint-Jean (isolation-enduit), du remplacement du bardage de Carré

d'As, des travaux d'étanchéité du groupe scolaire des Grands Chênes.

> De nouveaux investissements au budget : 984 000 € TTC

Maintenir en bon état les bâtiments, sécuriser les accès piétons et développer les voies douces constituent les axes prioritaires des nouveaux investissements du budget 2024, dont voici les principales lignes.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT LÉGER-DES-BOIS

- Équipement en leds de la salle de la Coudre et de la halle de tennis : 40 000 €
- Rénovation d'une classe et installation de jeux en extérieur : 30 000 €
- Ravalement de la façade de l'ancien presbytère de St-Léger : 16 000 €
- Création ou amélioration de cheminements piétons sécurisés :
Chemin des Fouquetteries : 60 000 €
et mise en place de bordures de trottoirs rue du Moulin : 44 000 €
- Etude, voire un début de travaux sur le terrain de foot : 100 000€
La pelouse du terrain de foot est en mauvais état, en raison d'un problème de drainage et d'un mauvais enracinement de l'herbe. Des travaux sont nécessaires.



Façade de l'ancien presbytère

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT JEAN-DE LINIÈRES

- Travaux dans le groupe scolaire Debussy : remplacement de la verrière du hall d'entrée, rénovation d'une classe, installation de leds : 80 000 €
- Rénovation de la toiture de l'ancien Presbytère et de la salle Jeanne d'Arc : 60 000 €
- Voirie : trottoirs route de la Forêt (études et relevés topographiques) et création d'un chemin piétons du centre commercial Leclerc à Bel Air : 43 000 €



Verrière de l'école Claude Debussy

- Mise en place d'un système expérimental d'hypervision pour l'école Les Grands Chênes, la mairie et Galilée afin de mieux gérer les bâtiments en termes d'énergie, de qualité d'air, de sécurité : 22 000 €
- Les projets du 2nd budget participatif vont être réalisés en 2024/2025 : boîtes à Lire, terrains de pétanque, tables de pique nique : 20 000 €
- Signalétique : 10 000 €

A ces opérations, il faut ajouter les acquisitions habituelles de matériels techniques et administratifs.

Financement des investissements

La situation financière de la commune et les subventions obtenues des différents partenaires institutionnels permettent d'envisager ces investissements sans recours à l'emprunt.

ALSH LE SEQUOIA

Projet « COURT METRAGE »

Dimitri et Benjamin, 2 animateurs du service périscolaire de Claude Debussy se sont lancés le défi d'un projet collectif = Réaliser un court métrage !

Une quarantaine d'enfants sont au cœur de ce beau projet.

En septembre, les acteurs des rôles principaux ont tourné la bande annonce pour mettre en haleine leurs camarades, ainsi que les familles.

Depuis janvier, la réalisation du court métrage avance bien : nous comptons déjà une centaine de prises dans différents lieux de l'école tels que la bibliothèque, les salles d'activités, les halls ou encore la cour de récréation.

Les jeunes acteurs amateurs tiennent leur rôle avec enthousiasme et sérieux ! C'est pour eux une grande découverte du monde du cinéma : l'utilisation du « clap », filmer, entrer dans un rôle, être figurant... Enfants comme animateurs œuvrent avec joie pour réaliser et finaliser leur film.

Le court métrage sera diffusé aux familles dont les enfants ont participé lors d'une soirée spéciale à l'Espace Galilée.



Un court métrage est un film qui se définit par sa durée, soit 1h maximum.

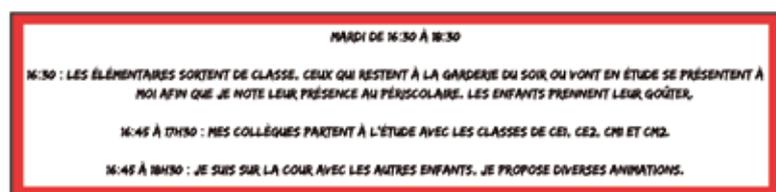
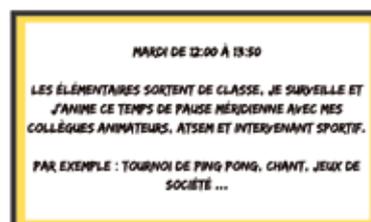
Une journée avec un animateur du service périscolaire

Je suis devenu animateur au sein de la commune un peu par hasard. Ayant moi-même passé ma scolarité dans cette école étant enfant, je n'ai pas le souvenir d'avoir eu autant d'animations proposées sur les temps périscolaires.

Mon métier consiste à proposer aux enfants des nouveautés, des moments ludiques, de réaliser des bricolages afin de leur octroyer de vrais moments de pause avant de retourner en classe ou à leur domicile. Cela permet également d'aborder certains sujets avec une approche différente, de pouvoir participer au développement de leur curiosité.

J'aime ce métier car nous participons activement à leur épanouissement, et ils participent également au nôtre. Les voir sourire au quotidien donne le sentiment du devoir accompli. *Thomas*

Une journée avec un animateur



RESSOURCES HUMAINES

2 départs et 2 arrivées parmi les agents municipaux

Les mouvements du personnel (mutations, arrivées...) ponctuent l'année et accompagnent la structuration des services, nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public assuré par la collectivité.

Sébastien POIRIER



Arrivé fin 2018 à la naissance de la commune nouvelle pour reprendre la comptabilité, Sébastien, riche d'une solide expérience dans le domaine très spécifique des finances publiques, s'est naturellement tourné vers un poste de chargé des Finances et des Ressources Humaines au sein de la commune de Vivy. Cette mutation qui est intervenue en janvier 2024 concrétise le souhait d'un rapprochement familial.

Nous le remercions pour son implication et sa grande disponibilité.

Nous lui souhaitons une belle poursuite dans son parcours professionnel.

Yohann PERRINEL



Yohann a été recruté en 2013 dans le cadre d'un programme emploi d'avenir mis en place par l'État. Il sera ensuite titularisé par la Commune en tant qu'adjoint technique territorial affecté aux espaces verts.

En janvier, il a rejoint ALM au service voirie communautaire sur le secteur d'Angers.

Nous le remercions pour les 10 années passées au sein de la Collectivité et lui souhaitons bonne route pour la suite de son activité professionnelle.

Mélody DABIN



Mélody nous arrive du secteur privé.

Forte de 7 ans d'expérience en tant que chef de mission dans un cabinet d'expertise comptable, elle a à cœur de découvrir le monde bien différent des finances publiques, en remplacement de Sébastien POIRIER.

Elle est arrivée en janvier et nous lui souhaitons la bienvenue.

Nathan POMMIER



Nathan est arrivé le 15 janvier 2024 aux espaces verts, en remplacement de Yohann PERRINEL.

Nathan a travaillé 3 ans en entreprises (pépinière et production horticole). Il s'est ainsi forgé une expérience dans la plantation et l'entretien des végétaux (taille, élagage, semis, désherbage...).

Bienvenue à lui !

BUDGET PARTICIPATIF



L'un des objectifs de l'équipe municipale était d'encourager les citoyens à prendre part au développement de la commune. Une première édition du budget participatif a été organisée dans cet objectif, en 2021. Parmi les projets proposés par les habitants, quatre avaient retenu votre attention :

- Les fontaines publiques installées sur chacune des communes déléguées
- L'acquisition et la mise à disposition auprès de la bibliothèque, de livres, ouvrages et matériel d'aide à la lecture pour les enfants, adultes à besoins particuliers (dyslexie, malvoyance)
- La création et le développement d'espaces de biodiversité et l'installation de nichoirs sur l'ensemble de la commune
- L'installation de panneaux rappelant l'histoire de notre commune

Résultats du budget participatif 2023 !

La nouvelle campagne du budget participatif s'est déroulée de juin à décembre dernier et suite aux votes des habitants, trois nouveaux projets ont été plébiscités :

- Boîtes à lire implantées dans les deux communes déléguées
- Création de terrains de pétanque sur la commune déléguée de Saint Jean
- Installation d'espaces pique-nique

Ces projets seront réalisés dans les 18 mois à venir.

Nous tenions à remercier tous les habitants qui ont pris part à cette nouvelle édition. Vous contribuez au dynamisme de notre commune en présentant des propositions et en votant.

ENVIRONNEMENT

Une fête de l'environnement placée sous le signe du sport !

Saint-Léger-de-Linières est labellisée « Terre de jeux 2024 » dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques en France en 2024. Nous placerons donc cette année notre fête de l'environnement sous le signe du sport, avec, sur le même site, des animations et démonstrations sportives et des ateliers en lien avec l'environnement.

Sur le thème de l'environnement, nous découvrirons un panel varié d'initiatives et de possibilités pour protéger la biodiversité, améliorer notre cadre de vie, faire des économies d'énergie, épargner nos ressources ou encore progresser sur notre alimentation.

La commune vous invite également à fleurir notre commune, et distribuera gratuitement des géraniums que vous pourrez planter chez vous à la vue de tous (sur inscription, voir bon de commande au verso ou en Mairie).

Rendez-vous donc le samedi 25 mai, à partir de 9h30 sur la plaine de Linériis (à côté de la salle Linériis, derrière la nouvelle place de la croisée sur la commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières).

Nous aurons le plaisir de partager le verre de l'amitié à partir de 12h30.

COMMUNE DE
Saint-Léger-de-Linières

Samedi 25 mai 2024
de 9h30 à 12h30

Fête de l'environnement
complexe sportif Linériis - Saint-Jean-de-Linières

Animations et ateliers sur le thème de l'environnement

Activités sportives avec le Comité Départemental
Olympique et Sportif

20
TERRE
DE JEUX
24

Tri des biodéchets au 1^{er} janvier 2024

Angers Loire Métropole met gratuitement des composteurs à disposition

Pour contribuer à la réduction des déchets produits et à une meilleure valorisation de ceux-ci, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) de 2020 prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024.



Les biodéchets désignent les déchets de jardin et les déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, ...).

Vous pouvez bénéficier **gratuitement d'un composteur individuel de 345 Litres en appelant le 02 41 05 54 00** ou en vous connectant sur le site internet d'Angers Loire Métropole (formulaire en ligne).

www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/vers-le-zero-dechet/composters-biodechets/

Une fois le formulaire complété et validé, les services de la mairie de Saint-Léger-de-Linières vous contacteront pour convenir d'une date afin de venir récupérer gratuitement votre composteur au service technique.

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE COMPOSTEUR ?

→ Certains déchets de la cuisine :

- épluchures de fruits et légumes
- fruits et légumes abîmés coupés en morceaux
- coquilles d'œufs pilées
- marc de café avec filtre, marc de thé, sachets de thé et tisane
- noyaux, coques de noix, noixettes et amandes

→ Certains déchets de la maison :

- papier essuie-tout, mouchoirs en papier
- boîtes à œufs en carton déchirées
- rouleaux en carton, de papier toilette et papier essuie-tout
- fleurs fanées

→ Certains déchets du jardin :

- gazon
- feuilles mortes
- petites talles de haies (diamètre < 2 cm)
- fanes de potager

ENVIRONNEMENT

Campagne de fleurissement 2024

Distribution de géraniums-lierres

La municipalité de Saint-Léger-de-Linières propose à ses habitants de fleurir la commune en leur fournissant gratuitement des géraniums-lierres.

Les conditions sont les suivantes : installer les plants décorant les fenêtres, balcons, murets et clôtures pour qu'ils soient très visibles de la rue.

Tout Légiois désireux de participer à l'embellissement de la commune, apportera 2 jardinières. Il lui sera alors remis 6 géraniums-lierres.

Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le remettre dans la boîte aux lettres de votre mairie ou l'envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie@saint-leger-de-linieres.fr

> L'inscription devra être réalisée au plus tard le 30 avril 2024.

La distribution de ces géraniums-lierres aura lieu le samedi 25 mai 2024 de 9h30 à 12h30

Plaine Linériis
commune déléguée Saint-Jean-de-Linières
à l'occasion de la fête de l'environnement

(En cas d'annulation de la Fête de l'environnement, les géraniums seront néanmoins distribués.)

Merci à tous pour votre participation !

ATTENTION

- une fois inscrit(e), vous ne recevrez pas de confirmation ni de rappel de la date de retrait de vos géraniums,
- il ne sera pas remis de géraniums-lierres aux personnes qui ne se seront pas inscrites avant la date limite indiquée,
- il ne sera pas remis de géraniums-lierres aux personnes qui ne pourront pas venir le jour de la distribution,
- il ne sera pas remis de géraniums-lierres avant l'horaire de 9h30.



Campagne de fleurissement

Madame/Monsieur (NOM Prénom) :

Adresse complète :

N° de téléphone :et/ou Mail :

Souhaite participer au fleurissement de la commune en disposant les 6 géraniums-lierres de façon à ce qu'ils soient visibles de la rue.

Mairie principale St-Léger-de-Linières – 9 rue du Lavoir – St Léger des Bois
Marie annexe St-Jean-de-Linières – 12 route Nationale – St Jean de Linières
02.41.39.55.36 ou mairie@saint-leger-de-linieres.fr

ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

20
TERRE
DE JEUX
24

Saint-Léger-de-Linières, Terre de Jeux 2024, terre en mouvements !

Depuis sa labellisation en avril 2023, la commune diversifie ses activités à destination des Légérois, permettant ainsi de leur faire découvrir le sport autrement, au travers des valeurs olympiques : amitié, excellence et respect.

Grâce à la participation des habitants, notamment des plus jeunes, Saint-Léger-de-Linières « respire » d'échanges, de partage et de sportivité lors des rencontres et défis organisés par la municipalité. Illustration en images...



© Club photo 24x36

BÂTIMENTS

Place des Plantagenêts

Les travaux de réfection des façades des commerces, place des Plantagenêts à Saint-Jean-de-Linières, ont été réalisés début février.

Une isolation par l'extérieur avec un enduit est venue remplacer le lambris de bois très abîmé.

Par ailleurs, les travaux du centre technique municipal avancent bien : le chantier est hors d'eau et hors d'air, et la partie hangar est terminée. La livraison est prévue au printemps.



VIE ÉCONOMIQUE

Petit déjeuner inter-entreprises, une 2^e édition réussie

Judi 25 janvier dernier, Franck POQUIN, Maire de Saint-Léger-de-Linières, Yann LHUMEAU, Délégué aux Entreprises et à l'Emploi, et Dominique VIEJO, Délégué au Numérique, accueillient les chefs d'entreprises et auto-entrepreneurs de Saint-Léger-de-Linières.

Par son attractivité et son dynamisme, notre commune attire de nombreuses entreprises. Forte de ce constat, il apparaît important pour la municipalité d'instaurer une vraie synergie entre ces acteurs économiques et encourager les échanges entre eux.

Un premier acte avait réuni 27 entreprises l'an passé. Pour cette 2nde édition, plus de 40 chefs d'entreprises et auto-entrepreneurs se sont réunis à l'espace Galilée.

Chaque participant a profité de l'opportunité offerte pour se présenter dans l'objectif de faire connaissance, créer du lien, réseauter...

Ce temps d'échanges, qui se veut simple et convivial autour d'un café et d'une viennoiserie, est toujours très apprécié des professionnels : c'est l'opportunité pour eux de partager leurs expériences, leurs difficultés à recruter, mais aussi de découvrir les services municipaux utiles à leur activité.



JEUNESSE



Espaces Jeunesse

L'ouverture hebdomadaire de l'espace jeunesse le vendredi soir poursuit sa lancée.

L'Atelier laisse la place aux jeunes de 10 à 18 ans : création d'un planning d'animation avec eux et pour eux. C'est ainsi que sont nées des soirées raclette, des veillées karaoké et des sorties au Lazer Game...

Si vos enfants sont intéressés, vous pouvez contacter Camille, l'animatrice au 06 43 24 79 51.

Un été bien animé !

Comme chaque année, l'Atelier prépare des camps avec les jeunes âgés de 10 à 17 ans. Pour 2024, pas moins d'une dizaine de camps seront proposés sur la période du 1^{er} juillet au 2 août et du 26 au 30 août. Il sera possible aux jeunes de partir au bord de la mer, en pleine nature, en centre équestre ou sur un camp à thème.

Les inscriptions des camps auront lieu directement au CSI L'Atelier à partir du 19 avril (ou dès le 9 avril pour les jeunes ayant participé à la « prépa camp »).

L'Atelier donne du pouvoir aux jeunes !

Les animateurs jeunesse de l'Atelier ont fait de l'accompagnement de projet de jeunes leurs priorités. A Saint-Léger-de-Linières, Solène accompagne « JML » (Just My Luck) dans leurs projets communaux aussi bien que dans leurs envies de groupe. Ainsi, un séjour montagne a été organisé pendant les vacances d'hiver. Les jeunes participent activement à la création de leurs projets. Ils apprennent à remplir des dossiers de subventions Jeunesse, décident du planning, organisent des actions d'auto-financement.

Light Up : des activités par et pour vos ados

Avoir 14 ans et faire des activités avec des plus jeunes, ce n'est pas toujours marrant. De ce postulat est né le groupe « Light Up » : un groupe de jeunes d'environ 14 ans qui se réunit pour organiser des activités et sorties réservées aux plus grands.

Depuis 2022, Light Up a été à l'initiative des booms au club Saint Martin, mais aussi de certaines activités sur les vacances, comme une journée auprès des animaux avec un goûter au bar à chats et une après-midi de dressage canin, ou encore une sortie à l'Escape Game.

Renseignements

CSI L'Atelier - 02 41 39 17 11

5 rue de Savennières - 49170 Saint George sur Loire



L'atelier « Remue-méninges »

Retour sur la 4^{ème} session de l'atelier « Remue-méninges » qui vient de se terminer le 12 février dernier.

Huit personnes de plus de 65 ans se sont retrouvées au cours de 11 lundis après-midi, salle Anne de Bretagne à Saint Jean de Linières pour s'amuser avec les mots, les chiffres et la logique en compagnie d'Isabelle, l'animatrice.

Pour rappel, les ateliers « Remue-méninges » sont les lieux de rencontre pour partager un moment agréable autour d'activités diverses en lien avec la mémoire.

Au cours des séances, on suscite l'intérêt, la curiosité, l'attention, la concentration, l'observation, l'organisation, le verbal, qui sont des éléments primordiaux pour une bonne mémorisation.

Ceci se concrétise par des exercices présentés de façon ludique et agréable et la découverte de jeux, le tout dans une ambiance conviviale.

Dans de tels ateliers, pas d'entraînement intensif, pas de recherche de performances ou de compétition.

Reprise en novembre 2024, mais avant cela rendez-vous en octobre pour la 3^{ème} édition du certificat d'études revisité !





C.L.A.P.

Culture Linières Animation Programmation

Cette année, notre saison se terminera le 13 avril avec l'instit' Bénédicte Bousquet qui viendra nous présenter son dernier spectacle : « C'est la Récré ». Une soirée à ne manquer sous aucun prétexte !

Avant ce dernier rendez-vous, nous accueillerons le samedi 30 mars la compagnie théâtrale Jugaad qui nous jouera sa dernière pièce : « Diète Party », une comédie pleine de folie et d'humour. Une belle soirée en perspective !

Nous préparons actuellement la saison prochaine durant laquelle vous retrouverez du théâtre, de l'humour et de la musique.

La saison 2023-2024 a été marquée par une baisse de fréquentation lors de certains spectacles. Cette programmation est faite pour vous, merci d'y répondre en venant nombreux à l'Espace Galilée. Nous comptons sur vous !

> **Les tarifs** en vigueur sont : 12€ en normal, 8€ en réduit, une carte d'adhésion annuelle à 8€ permettant de bénéficier du tarif réduit.

> **Les réservations** peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets. Les réservations par téléphone restent possibles.

Contact :
www.clapstjean.com
ou 02 41 39 72 29 /
06 95 72 50 58



EMMAÜS



Emmaüs, triplement récompensé !

Le projet de requalification du site Emmaüs a été réalisé dans une démarche exemplaire de réemploi de matériaux de bâtiment. Porté par la communauté et son architecte François Terrien, appuyé par l'association Matière Grise, le projet n'a pas manqué de susciter l'intérêt des professionnels du bâtiment. **A l'automne dernier, il a reçu trois prix majeurs :**

- **Prix du OFF** (Osez Faire Frugal) du développement durable, organisé par des associations du bâtiment engagées dans la transition écologique ;
- **Trophée des bâtiments circulaires** (mention spéciale « démarche locale et économie sociale et solidaire ») ;
- **Prix du projet citoyen de l'Union Nationale des Architectes.**



Le projet a permis de réutiliser de nombreux matériaux locaux de réemploi : parquet en châtaignier d'un gymnase de Rennes, menuiseries aluminium de l'hôtel du département de Maine-et-Loire, poutres en lamellé-collé de l'ancienne patinoire du Haras d'Angers, cloisons mobiles de la CCI de Maine-et-Loire, contreplaqués de l'entreprise Pilote, fenêtres déclassées de l'entreprise Bouvet, menuiseries de diverses provenances assemblées dans une façade patchwork, véritable manifeste du projet...

CLUB DE L'AMITIÉ



Tous les jeudis après-midi, nos adhérents sont heureux de se retrouver à l'espace Carré d'As (de 14h à 19h) pour des jeux divers, ou des randonnées appelées « Grands pieds » (7 à 8 km) ou « Petits pieds » (de 4 à 5 km). Vers 17h, nous prenons un goûter fort apprécié de tous !

Comme chaque année, fin novembre, le club a souhaité à remercier les bénévoles qui nous aident lors de nos manifestations autour d'un repas convivial et d'une après-midi jeux.

Dans l'année, nous organisons trois **concours de belote** sans annonces : 2 à l'espace Galilée et 1 à l'espace Carré d'As. Notez justement le prochain, ouvert à tous (même aux non-adhérents) : **le jeudi 4 avril 2024, à 13h30 à l'espace Galilée.**

Il est toujours temps de **vous inscrire au club** pour une cotisation annuelle de 16 € : consultez-nous. Nous pourrions vous fournir un planning de l'année, ce qui vous permettra de voir nos activités variées.



Renseignements et inscription auprès des membres du bureau :

Michel GAULTIER, président : 06 88 06 57 19

rene-michel.gaultier@orange.fr

Nicole POIRIER, trésorière : 06 22 69 65 38

Nicole CHASSERIAUD, secrétaire : 02 41 39 71 27

LAL

(LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)



Notre association regroupe 11 activités diverses :
Couture, Cyclotourisme, danse en Ligne, Dance kids,
Gym douce,
Gym d'entretien, Pilates, Sophrologie, Volley Ball loisirs,
Yoga et Zumba adultes.

Zoom sur 3 activités :

- **La gymnastique d'entretien :** mardi 19h/20h à Carré d'As.
Activité corporelle dynamique proposant étirements, renforcement musculaire, cardio-training et exercices de coordination. Accessible à tous les publics.
- **La gymnastique douce :** vendredi 11h/12h à Carré d'As.
Activité qui développe le renforcement musculaire et cardio-training mais aussi la mémorisation, l'équilibre, la latéralisation par le biais de jeux.
Ces 2 activités conviviales et variées, ayant le label "sport santé", se terminent par un temps calme proposant étirements et relaxation. L'animatrice adapte les exercices en fonction des capacités de chacun.
- **La sophrologie :** jeudi soir, salle du Séquoia.
Aide à mieux respirer, faciliter l'endormissement, apaiser le quotidien, envisager l'avenir positivement, se détendre...
Accessible dès 16 ans.



Une soirée « danse en ligne » réussie :

L'espace Galilée a accueilli 61 participants le 2 février dernier, dans une ambiance festive, avec une animatrice très impliquée.

Les inscriptions pour le tournoi de volley-ball loisirs sont ouvertes :

Il aura lieu le vendredi 7 juin 2024 à 19h au complexe Linériis de Saint-Jean.

Renseignements auprès d'Éric GEBA dont les coordonnées se trouvent sur notre site internet, rubrique "volley-ball".

Contact : lal.saintjean@gmail.com
lal-saintjean.wixsite.com/asso

AEL

(AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)



Nouveauté cette année !

Pour vous permettre de découvrir les différentes activités de l'AEL, les bénévoles de l'association en partenariat avec les professeurs, vous proposent une semaine exceptionnelle !

Du 10 au 14 juin 2024, seul (e) ou à plusieurs, n'hésitez pas à venir faire des **cours d'essai** à la salle Calebasse (sous réserve du nombre de places disponibles).

Nous vous informons également que notre **Assemblée Générale** aura lieu **samedi 22 juin 2024 de 11h à 12h**. Après l'AG, nous procéderons aux pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 et nous partagerons un verre de l'amitié. Venez nombreux !

Et si vous souhaitez donner un peu de votre temps et vous impliquer dans la vie de la commune, nous avons toujours besoin de bénévoles pour intégrer le bureau. Merci !

Pour tous renseignements :
ael.sldb@gmail.com - www.ael-saint-leger.fr

ACTIVITÉS	JOURS	HORAIRES
Pilates	Lundi	18h / 19h
	Lundi	20h / 21h
Gym dynamique	Lundi	19h / 20h
Yoga doux	Mardi	18h15 / 19h30
Yoga	Mardi	19h45 / 21h
Gym Entretien	Mercredi	11h / 12h
Danse moderne jazz 3 - 5 ans	Mercredi	10h / 10h45
Zumba kids 6 - 9 ans	Jeudi	16h45 / 17h30
Zumba adultes et + de 15 ans	Mercredi	19h30 / 20h30
Stretching, bien-être	Jeudi	20h / 21h

APE LES GRANDS CHENES SAINT-LÉGER-DES-BOIS



L'APE poursuit ses actions afin de participer au financement des projets et sorties scolaires, notamment le voyage scolaire des CM1-CM2 qui partiront à Paris en mai.

Notre traditionnelle **chasse aux œufs** aura lieu le **dimanche 7 avril, de 10h à 12h**, sur l'esplanade de la Coudre. Petits ou grands, amis, familles, voisins : venez nombreux ! Cet évènement est ouvert à tous.

Nous poursuivons aussi nos actions **de vente de saucissons/sirops Giffard** en mai.

Et pour finir l'année scolaire en beauté, une très belle **fête de l'école** se prépare, alors notez dès à présent la date du dimanche 30 juin dans vos agendas !

Toutes ces actions ont lieu grâce à la participation financière et bénévole de toutes les familles de l'école et nous vous en remercions encore.



APE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

L'APE se met aux couleurs du printemps !

Notre traditionnelle **chasse aux œufs**, en partenariat avec le Comité des Fêtes de Saint-Jean-de-Linières, aura lieu le **lundi 1^{er} avril dans la forêt de St-Jean de 10h à 12h**.

Chasse ouverte à tous les enfants, même ceux n'habitant pas la commune.

Inscription : réservation obligatoire via le QR code édité sur notre affiche (retrouvez-là à la boulangerie La Fournée de Pierre) ou sur notre page Facebook.

Et enfin une nouvelle soirée à l'école se déroulera le **vendredi 17 mai à partir de 18h30**. Le thème sera dévoilé prochainement !

Quant à la **benne à papier**, elle revient le **week-end du 8/9 juin** : pensez dès maintenant à mettre vos papiers de côté !

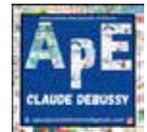
Rendez-vous également le **dimanche 23 juin pour notre vide-greniers**. Plus d'informations à venir sur IntraMuros et notre page Facebook.

A très vite !

apestjeandelinieres@gmail.com

Facebook ou Instagram :

« [apeclaudedebussy](#) »



LES P'TITS LINIÉROIS

Cette fin d'année a été riche en émotions pour les P'tits Liniérois ! En effet, le Père-Noël est passé les voir à la salle de la Croisée de l'espace Carré d'As. Pour l'occasion nous avons confectionné un goûter de Noël.

Par ailleurs, en partenariat avec la MAM de Saint-Jean-de-Linières, la compagnie « Et Patati et Patata » a présenté un spectacle aux enfants en présence des parents.

En ce début d'année, nous allons accueillir Aurore MASSE, qui va nous conter le livre qu'elle a écrit sur les émotions.

Nous nous retrouvons tous les jeudis et nous rappelons que toutes les assistantes maternelles sont les bienvenues. La cotisation annuelle est de 25€ par assistante maternelle, quel que soit le nombre d'enfants.



Contacts :

Sabrina LORY,

Présidente -

06 07 60 02 31

Lucie BERTHELOT,

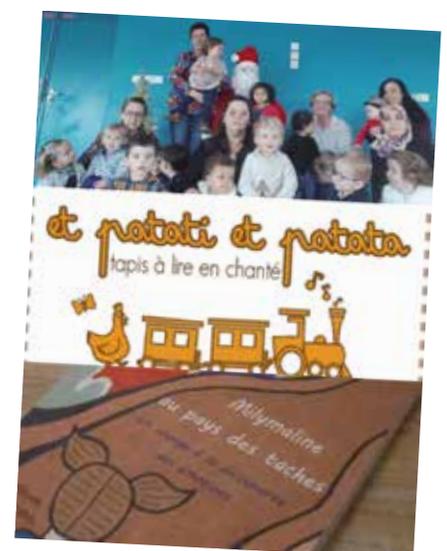
Trésorière -

07 82 65 65 46

Patricia MURZEAU,

Secrétaire -

06 67 40 95 00





COMITÉ DES FÊTES

Après la belle réussite de la 10^{ème} édition de « La Liniéroise 2023 », les équipes du CDF, La Liniéroise, et l'APE, travaillent d'arrache-pied afin de pérenniser ce regroupement.

SAMEDI 22 JUIN 2024 :

- De 17h à 18h : 3 courses enfants de 500m, 1 000m, 1 500m, en fonction des années de naissance,
 - 18h : départ du « trail 18 km », course à pied nature,
 - 18h30 : départ du « relais 6+4 » et du « 10 km solo »,
- > **Inscriptions** aux différentes courses à partir du 1^{er} avril 2024 : la-liniéroise.sportsregions.fr
- 19h : restauration Food trucks,
 - De 21h à 0h30 : animation musicale avec l'orchestre Easy Pop pour ambiancer le repas,
 - 23h30 : feu d'artifice offert par la municipalité. Un ciel en feu, des étincelles plein les yeux !

DIMANCHE 23 JUIN 2024 :

- Traditionnel concours de pétanque
- Vide-greniers organisé par l'APE

La Fédération Française d'athlétisme modifie son règlement : Pour les personnes majeures, il sera possible de s'inscrire à notre Liniéroise 2024, en fournissant un document à télécharger sur le site : PPS FFA. Ce document vise à simplifier et responsabiliser l'action de s'inscrire à une course à pied en se substituant au certificat médical.



THÉÂTRE EST MON VILLAGE



C'est au complet cette fois que la troupe de théâtre adulte de Saint-Léger-des-Bois se montre à vous, rassemblée autour de la pétillante Charlotte BESSARD, metteuse en scène, comédienne et chanteuse. C'est toujours dans la bonne humeur que les comédiens se retrouvent chaque mardi.

L'apothéose de cette année de travail aura lieu **le vendredi 21 et le samedi 22 juin au soir et le dimanche 23 juin après-midi**, à la salle Calebasse, sur réservation. Vous voulez un teaser ? Sans vouloir trop vous aguicher, venez vivre le théâtre autrement.

D'autres comédiens plus jeunes, mais tout aussi motivés et sérieux, foulent les mêmes planches de la salle Calebasse, chaque mercredi, dirigés par la magistrale Isabelle BECKER, auteure et metteuse en scène plus connue sous le nom de « Bbel ». Leur talent explosera **le samedi 1^{er} juin au soir et le dimanche 2 juin après-midi**. Réservez d'ores et déjà les dates !

Grâce à vous, l'association Théâtre est mon village peut perdurer. Venez nous soutenir en vous offrant de bons moments placés sous le signe de la comédie.



C^{IE} LES IMPROSTEURS



Une saison qui cartonne !

Depuis la rentrée, la troupe des ImprostEURs a joué à guichets fermés.

D'abord avec la pièce **FOUS ALLIÉS** écrite par Isabelle ACENSIO BECKER. Ce fut un franc succès par 3 fois, le 2 et 3 novembre à Galilée, puis le 2 décembre à Bécon-les-Granits pour l'association Bécon Solidarité.

Le 31 décembre fut également une belle réussite avec **LES Z'AMOURS** aux côtés de CLAP.

Puis nous avons relevé un sacré challenge le 10 février dernier : jouer **FOUS ALLIÉS** à Chanzy pour l'Association Simon de Cyrène. Ce fut une aventure incroyable et inoubliable dans une salle comble... et comblée de rires.

Isabelle ACENSIO BECKER prépare les spectacles à venir qui seront de vraies pépites !

Rire assuré pour petits et grands :

> le 6 et 7 avril 2024

- **COLO LOCO**, par le groupe des Petits,
- **LE PENSIONNAT**, par le groupe des Moyens,
- **TOTALE IMPRO**, 2 spectacles improvisés par Les Improbables (groupe Ado).

> le 25 et 26 mai 2024

- **MES BIEN CHÈRES SOEURS** par les Improvistes.

Soyez au rendez-vous pour ne pas manquer leurs belles répliques, sous aucun prétexte !

Site internet : lesimprostEURs49.wixsite.com/lesimprostEURs

Contact : Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02



CLUB PHOTO 24 X 36

Notre concours d'octobre est lancé !
Les thèmes :

- Couleur : « Les enseignes »
- N&B : « La musique »

Concours ouvert à tous.

Les photos présentées seront exposées lors de la 40^{ème} édition, les samedi 13 et dimanche 14 octobre, salle Calebasse. Y seront associées celles des enfants de CM2 qui concourent désormais chaque année.

Renseignements sur notre site et précisions à venir dans le prochain FIL.

La vie du club :

- Les « sorties » ont repris en décembre, vers les illuminations angevines,
- Futur atelier « critique » : « couleur »,
- Ateliers techniques à venir : « photos de gouttes d'eau »,
- Participation aux concours de Thouarcé (février) et de St-Sylvain (début avril).



Renseignements :
patrickgilbert@orange.fr
Site internet :
club-24x36.s2.yapla.com/



ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU



La gare du Petit Anjou va résonner cette année autour de nouvelles animations diverses et variées.

La première exposition Lego®, début juillet 2023, a connu un franc succès : de nombreuses familles sont venues tout l'été nous la réclamer.

C'est chose faite ! Une expo Lego® beaucoup plus grande

se déroulera samedi 4 et dimanche 5 mai avec une dizaine d'exposants sur des thèmes très variés : robots, Star Wars, trains vintage, engins de chantiers, Noël... et beaucoup d'autres.

A venir également une animation pour les passionnés ferroviaires : nous organisons samedi 29 et dimanche 30 juin notre 1^{ère} bourse ferroviaire. Vous y trouverez des objets grandeur nature, modélisme, livres, revues sur ce thème... : un autre plongeon dans l'histoire !



AJC ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE



L'Association des Jardiniers de la Coudre s'est réunie en assemblée générale le vendredi 23 novembre 2023 et a élu son nouveau bureau :

Président : Claude COUSYN

Vice-Présidente : Sylvie BARREAULT

Trésorière : Véronique CHARGE-MICHEL

Trésorière suppléante : Delphine BACHELE

Secrétaire : Annie HERGIBO

Secrétaire suppléante : Stéphanie GRACE

Les membres de l'A.J.C. se sont retrouvés le vendredi 19 janvier 2024 pour une soirée conviviale d'échanges et de partage autour de la galette des rois : un bon moment à renouveler !

> AVIS AUX AMATEURS DE JARDINAGE

il reste deux parcelles à louer aux Ferrières, une de 150 m² et une de 200 m² ;

> POULLAILLER COLLECTIF SUR LE SITE DE LEGERY

il reste une place pour la gestion du poulailler une journée par semaine.

Si vous êtes intéressés, contacter l'association : ajc49170@gmail.com



TENNIS CLUB DE L'OCEANE (TCO)



Le TCO prépare déjà la saison prochaine !

- **Séance d'inscription** pour la prochaine saison : **dimanche 9 juin 2024 de 10h à 12h** à la halle de tennis (pendant les finales de notre tournoi interne). Pour info, le début des cours collectifs interviendra mi-septembre 2024 et sont encadrés par Antoine Phelippeau et Adrien Jutel (éducateurs sportifs diplômé d'État).
- **Animation tennis découverte** (pour tous) le **mercredi 26 juin et samedi 29 juin**, toujours à la halle.

Renseignements auprès d'Antoine PHELIPPEAU au **06.18.32.22.02**.

Si vous souhaitez vous initier à la pratique du tennis, n'hésitez pas à nous contacter !

Notre halle de tennis accueille 2 courts en terre-battue et un club house.

Contact : Antoine PHELIPPEAU - 06 18 32 22 02
Site internet : club.fft.fr/tc-oceane/
Facebook : www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger
mail : tennisclub.oceane@laposte.net



CLUB DE PÉTANQUE

(ST JEAN – ST MARTIN)



L'année 2024 a débuté à vive allure : tout d'abord avec les permanences de reprises de licences puis, du 8 au 12 janvier, avec notre premier concours d'hiver organisé dans la halle multi-activités et qui a réuni 28 clubs représentés par 88 équipes. Nous remercions la visite de Monsieur le Maire et de l'élu aux associations. La finale a été remportée par le club de Bécon-Les-Granits, mais la partie a été âprement disputée avec une équipe du club de St Jean - St Martin.

Le vendredi 26 janvier s'est déroulé notre concours annuel de belote à Galilée, où 76 équipes se sont confrontées dans un esprit convivial. D'après les échos, certaines attendent l'an prochain pour regagner quelques places au classement général !

Notre 1^{er} concours senior aura lieu le 16 mars après-midi. Le suivant sera le 9 avril pour les vétérans, puis viendra l'incontournable challenge J-Luc PHILIPPE le 6 septembre, en 6 parties sur la journée. Le dernier concours se tiendra le 21 septembre avec les seniors.

Nos entraînements ont lieu au stade de Saint-Jean les lundis et jeudis à partir de 14h, et les mercredis et vendredis à partir de 20h.

Contacts :
Léon JERIGNÉ : 06 68 78 99 09
Jean-Claude DECHEREUX : 06 76 95 12 50

CLUB NATURE JUNIOR

Entre activités manuelles et sorties diversifiées, les deux journées proposées par le Club au tout début des vacances scolaires sont toujours fréquentées avec assiduité.

Nos prochains rendez-vous sont prévus les 23 et 24 avril 2024 : un mail sera adressé en amont aux intéressés.

Les inscriptions pour la saison prochaine peuvent se faire dès maintenant !

Contacts :
Jean-Bernard :
lefièvre.jean-bernard@orange.fr - 06 73 35 11 15
Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr - 06 22 97 50 22
Simiane : dbnt@wanadoo.fr - 06 12 02 52 06



LMB

LAMBOISIERES MARTIN BASKET

Les beaux jours sont synonymes de découverte et d'actions au LMB !

Fort de sa structuration et de l'engagement de ses bénévoles, le club souhaite vous présenter de manière plus globale les actions mises en place autour des temps sportifs, en attendant l'arrivée de l'été.

- **13 avril** : dernier match et derby de Nationale Filles 2 contre Avrillé avec un show lumière & son,
- **20 avril** : soirée principale et dansante à la salle Barbara à Saint-Martin-du-Fouilloux,
- **29 avril au 3 mai** : 8^{ème} édition du stage multi-activités et basket pour les enfants nés entre 2009 et 2016, avec notamment une sortie au Futuroscope,
- **31 mai** : tournoi de palet, ouvert à tous, à Saint-Jean-de-Linières,
- **1^{er} et 2 juin** : tournoi à destination des jeunes catégories avec des animations ludiques sur place pour tous.

Dès mi-mai, il sera également possible de venir découvrir gratuitement les différentes pratiques mises en place par le club pour éventuellement rejoindre les 490 licenciés lors de la rentrée prochaine.

En attendant, nous vous conseillons de venir nous suivre sur les réseaux sociaux du club.



VOLLEY-BALL

SAINT-LEGER-DES-BOIS (V.B.S.L.B.)

Vous venez d'arriver sur la commune et vous cherchez une association alliant sport et bonne humeur ? Ne cherchez plus ! Vous avez trouvé ! Le club de volley ball de Saint-Léger-des-Bois (VBSLB) propose justement d'allier ces deux activités... En plus du « beau jeu », vous pourrez apprécier nos soirées thématiques : raclette, beaujolais nouveau, crêpes... Pas de niveau exigé, les débutants sont les bienvenus.

Nous vous proposons de venir tester notre club les **jeudis 23 mai et 13 juin à 20h30** au complexe sportif de la Coudre. Ces séances découvertes seront suivies d'un moment convivial. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

De plus les clubs de St-Léger et St-Jean co-organisent un **tournoi de volley ball le vendredi 7 juin 2024**. Nous vous invitons à constituer une équipe mixte de 6 joueurs et joueuses, et à venir nous rejoindre pour une soirée sportive et festive. Le tarif est de 18€/équipe. Rendez-vous à partir de 19h au complexe sportif Linériis à Saint-Jean-de-Linières.

Site internet : clubsldb.free.fr/volley

Contacts :

Nicolas OUDOT : 06 63 91 33 84

Olivier BOISDON : 06 61 16 50 04

Bertrand FRIBAUT : 07 83 73 31 92

STAGE de Printemps 2024

Le club du LMB organise son stage annuel à l'occasion des vacances d'avril pour la huitième édition. Après la réussite et les retours des années précédentes, l'équipe du stage réitère ce moment, club convivial. Afin de continuer dans son optique d'allier : Temps Basket, Temps ludique, Grands Jeux & Concours. Pour les jeunes, c'est aussi l'occasion de rencontrer les autres licenciés du club et de créer une ambiance conviviale entre petits & grands.

HORAIRE 10h/17h30 Accueil possible à partir de 9h30 + départ jusqu'à 18h	COUT 110€ Par inscrit 100€ Je inscrit d'une famille 90€ Pour le 3e	CATEGORIES CONCERNÉES U9 à U15 (2006 à 2009) PLACE LIMITÉES
DATES 29 Avril au 5 Mai	Pique Nique à prévoir 	Graîter incli au stage
Inscription avant le 26 Février 2022		SORTIE Futuroscope

helloasso
Renseignements : Après d'Antoin, Thomas & Perrine



Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS pratiques

IRIGO communique



Des modifications d'horaires interviendront à compter du 11 mars 2024 sur les lignes suivantes :

- > Lignes de tramway A / B / C,
- > Lignes urbaines 1 à 11,
- > Lignes express E 20 (Atoll – gares Papin) et E 23
- > Navette du dimanche marché Monplaisir

Vous trouverez ces modifications sur www.irigo.fr

Retenez qu'il n'y a aucune modification d'itinéraires et d'horaires sur les lignes interurbaines (n° 35 et 36 pour Saint Léger de Linières) ainsi que pour les circuits scolaires.



S'informer des actualités communales

**Plusieurs outils numériques,
pour tous les âges, pour tous les goûts :**

- **L'application « IntraMuros »** qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



Google Play



l'App Store

et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

- **Le site Internet de la commune :**

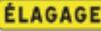
saint-leger-de-linieres.fr

- **Les réseaux sociaux :**



INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.
 La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.
 Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	<p>Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	<p>Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.</p>
	<p>Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.</p> <p>Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).</p>
	<p>Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune. Profitez-en !</p> <p>Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)</p>
	<p>Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !</p>
	<p>Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.</p> <p>Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !</p>
	<p>Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.</p> <p>Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.</p> <p>Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...</p> <p>Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.</p> <p>La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.</p>
	<p>Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.</p>
	<p>Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...</p> <p>Pour le contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA AVRIL - JUIN 2024



AVRIL

- 1 **APE Claude Debussy**, chasse aux œufs, forêt de Linières, 10h / 12h, sur inscription
- 4 **Club de l'amitié**, concours belote sans annonces, espace Galilée, 13h30
- 6/7 **Cie Les Improsteurs**, représentations Petits, Moyens et Les Improbables, espace Galilée
- 7 **APE Les Grands Chênes**, chasse aux œufs, esplanade de la Coudre, 10h / 12h
- 9 **Club pétanque St-Jean St-Martin**, concours Vétérans, halle multi-activités Saint-Jean-de-Linières
- 13 **Municipalité**, remise de paillis, atelier municipal de St-Léger, chemin du Brossais, 10h / 12h
- 13 **CLAP**, spectacle humour, Véronique Bousquet « C'est la récré », espace Galilée, 20h30
- 13 **LMB**, match et derby N2 filles contre Avrillé avec show lumière & son
- 17 **Municipalité**, inauguration place Léger, 18h30
- 19 **CSI L'Atelier**, ouverture inscription camps d'été
- 20 **LMB**, soirée dansante, salle Barbara à Saint-Martin-du-Fouilloux
- 23/24 **Club Nature Junior**, activités et sorties, réservées aux adhérents sur inscription
- 29-3 mai **LMB**, stage multi-activités et basket pour les enfants nés entre 2009 et 2016

MAI

- 4/5 **Amis du Petit Anjou**, expo Légo, route de Bouchemaine
- 8 **Municipalité**, cérémonie commémorative, cimetière de Saint-Léger-des-Bois, 11h
- 14 **APE Claude Debussy**, soirée à thème à l'école, 18h30
- 17 **Don du Sang**, collecte de sang, salle Calebasse, 16h / 19h30
- 23 **VBSLB**, essai gratuit volley, complexe sportif de la Coudre, 20h30
- 25 **Municipalité**, fête de l'environnement, complexe sportif Linériis, 9h30
- 25 **Municipalité**, inauguration place de la Croisée, 11h30
- 25/26 **Cie Les Improsteurs**, représentation « Mes bien chères sœurs » par les Improvistes, espace Galilée
- 31 **LMB**, tournoi de palet ouvert à tous, à Saint-Jean-de-Linières

JUIN

- 1-2 **LMB**, tournoi jeunes catégories avec animations ludiques
- 1-2 **Théâtre est mon village**, représentation jeunes, salle Calebasse
- 7 **LAL et VBSLB**, tournoi loisir Volley-ball 6x6, complexe Linériis, dès 19h
- 8-9 **APE Claude Debussy**, mise à disposition d'une benne à papier, rue des Châtaigniers
- 9 **TCO**, ouverture inscription tennis, halle de tennis chemin des Gohardières, 10h / 12h
- 9 **Élections européennes**
- 10-14 **AEL**, cours d'essai gratuit (voir page 16)
- 13 **VBSLB**, essai gratuit volley, complexe sportif de la Coudre, 20h30
- 14 **Municipalité**, fête de la musique, esplanade de la Coudre, 19h30
- 18 **Municipalité**, olympiades des services périscolaires, complexe Linériis, 16h30 / 18h30
- 21-23 **Théâtre est mon village**, représentation adultes, salle Calebasse
- 22 **AEL**, Assemblée générale, salle des Sources, 11h / 12h
- 22 **La Liniéroise**, courses enfants et adultes, plaine de Linériis, dès 17h
- 22 **Comité des Fêtes**, Fête Saint-Jean (restauration, orchestre, feu d'artifice), plaine de Linériis, dès 19h
- 23 **APE Claude Debussy**, vide-greniers, plaine de Linériis, 8h / 18h
- 23 **Comité des Fêtes**, concours de pétanque
- 26 et 29 **TCO**, animation tennis découverte, halle de tennis chemin des Gohardières
- 29/30 **Amis du Petit Anjou**, 1^{ère} bourse ferroviaire, route de Bouchemaine